



Heures supplémentaires non payees

Par **MARGOT2010**, le **10/11/2010** à **10:22**

Bonjour,rnJ'ai effectué de nombreuses heures supplémentaires. Heures qui ont été notées puis transmises à notre siège qui s'occupe de l'établissement des payes. Hors ses heures n'ont pas été payées. Que me conseillez-vous ?rnCe n'est pas la première fois que cela se produit pour moi seulement les fois précédentes elles n'ont pas été déclarées du tout et j'ai essuyé un refus catégorique à ma demande soit d'être payée soit de récupérer les 40 heures supplémentaires effectuées en une semaine (je dis bien en une semaine ce n'est pas une erreur !!!!)rnComme par hasard la feuille de planning de cette fameuse semaine est manquante.rnCes 40 heures supplémentaires m'ont été demandées par mon directeur qui partait une semaine en vacances et qui avait besoin de quelqu'un de confiance pour le remplacer. J'avais demandé à ce qu'il me mette pas écrit l'accord comme quoi je le remplaçais à condition que les heures soit payées. Il ne l'a jamais fait.rnJe me sens bernée.rnJ'ai donc décidé et averti mon directeur (nouveau directeur en place depuis aout) que je ne ferais plus d'heures supplémntaires dorénavant tant que le problème des 40 heures non payées ne serait pas réglé.rnQue faire ?rnCela devient intenable.

Par **ciel121**, le **10/11/2010** à **16:09**

bonour,rnprenez contact avec l'inspection du travail, ils devraient pouvoir vous aider.rnBon courage

Par **ciel121**, le **10/11/2010** à **16:11**

rebonjour, rnrnn avez vous pas une preuve (temoignage, pointeuse, collegue...) cela à mon avis vous aidera à faire valoir vos droits.